

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 171

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 27 Mai 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME SANDRA DALBIN / M. DIDIER REAULT

OBJET

Demande de garantie d'emprunt formulée par la S.A. d'HLM FDI Habitat.
Opération : acquisition en V.E.F.A. de 2 logements collectifs locatifs sociaux
(1 PLUS, 1 PLAI) dénommés "Le Jardin des Alpilles" et situés au 8, Clos Saint-
Antoine sur la commune de Tarascon.

**Direction des Finances
Service du Budget & Gestion Financière
12409**

PRESENTATION

La S.A. d'HLM FDI HABITAT sollicite le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour une demande de garantie d'emprunt d'un montant de 105 595,20 €.

Celle-ci représente 45% d'un emprunt d'un montant total de 234 656,00 €, dont les caractéristiques sont présentées en annexe au présent rapport.

Cette demande intéresse le secteur du logement social (acquisition en V.E.F.A.).

Par ailleurs, s'agissant d'un nouvel organisme, l'encours garanti au 01/01/2016 de la S.A. d'HLM FDI HABITAT auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône est nul.

Cette garantie d'emprunt votée par la Commission Permanente du Conseil Départemental est assortie de la délibération correspondante, ainsi que d'une convention de garantie d'emprunt à faire signer entre l'organisme et le Département.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL